

PLAN DE COMPOSITION
PA2.1 et PA2.2 MODIFICATIFS
FEVRIER 2023

ECHELLE : 1/ 500°

LEGENDE:

- Massifs et Plantes bandes
- Carpinus betulus: 65 unités
- Fraxinus ornus: 28 unités
- Banc bois / Gabion
- Poubelle Bois
- Clôture à lisses bois VERTICALES ajourées (Ganivelle ou Clôture rigide habillée) / Espace collectif H=1,50m
- Clôture grillagée H=1,50m doublée d'une haie vive
- Engazonnement
- Séquences clôtures / ganivelles sur limites séparatives et fonds des lots privés (CF Règlement) (lorsque possibilité: non bâti)
- Bande de Recul minimum de 3 m ou 5m des constructions
- Implantation à 3 ou 5m, ou sur limites séparatives, suivant restrictions de Hauteurs
- Attention: Pas d'ouvertures sur les façades si elles sont implantées sur la limite
- Zone NON AEDIFICANDI: Servitude d'Aménagement Paysager Privatif prioritaire
- Stationnements collectifs Dalles alvéolées enherbées
- Stationnements privés Dalles alvéolées gravillonnées
- Enrobé BBSG 0/10 sur chaussée
- Enrobé Grenailé / croisements
- Mélange Terre/Pierre /accès Bassin Rétention
- Stabilisé renforcé sur Liaisons douces

